RBC Gestion mondiale d'actifs

Fonds équilibré Vision RBC

Commentaire au 31 décembre 2023

En 2023, l'économie a connu une croissance dépassant les prévisions faites par de nombreux économistes au début de l'année, malgré les risques liés à une inflation dépassant les cibles des banques centrales, aux coûts d'emprunt les plus élevés depuis environ 16 ans et aux deux guerres faisant rage aux portes de l'Europe. À la fin de période, la croissance et l'inflation ont commencé à ralentir, ce qui a incité les investisseurs à anticiper que les banques centrales s'apprêteraient à effacer une partie des augmentations de taux d'intérêt ayant eu lieu depuis le début de 2022.

La pondération neutre des actions et la surpondération des titres à revenu fixe du fonds ont joué en faveur du rendement. Les obligations se sont redressées et ont inscrit des gains en 2023, car les signes de ralentissement économique, en particulier au Canada et en Europe, ont fait baisser les taux à long terme et ont suscité des hypothèses de baisses des taux directeurs. L'absence de récession a compliqué la tâche des responsables de la politique, car on craignait qu'une éventuelle baisse des taux ravive l'inflation. Le taux des obligations de référence à dix ans du Canada a terminé l'année en légère baisse (3,11 %), mais a atteint 4,24 % plus tôt, soit le plus haut niveau depuis juillet 2007. Les obligations d'État canadiennes ont surpassé les titres américains à revenu fixe, car l'affaiblissement de l'économie canadienne a fait reculer les taux obligataires nationaux plus rapidement que ceux des obligations du Trésor américain. Les obligations d'État de la zone euro ont mieux fait que celles de l'Amérique du Nord et du Japon. Dans le volet à revenu fixe du portefeuille, le Fonds d'obligations Vision RBC a stimulé le rendement.

La remontée du marché boursier américain s'est caractérisée par le fait qu'elle est attribuable à un nombre restreint de titres. Bien que la valeur des « sept magnifiques » (les sept actions les plus importantes du S&P 500 selon la capitalisation boursière) ait dans certains cas plus que doublé, la plupart des actions ont produit des rendements nettement inférieurs à ceux de l'indice. Le S&P 500 et quelques indices de référence en Europe ont frôlé des niveaux record au cours de la période. Sur les marchés émergents, la Chine a été une exception notable dans un climat d'optimisme général. La levée des dernières restrictions sanitaires dans ce pays a été bien accueillie, mais les consommateurs et les entreprises n'ont pas dépensé ni investi comme prévu. Dans l'ensemble, les marchés émergents ont tiré de l'arrière par rapport aux marchés développés. Le Fonds d'actions canadiennes Vision RBC et le Fonds d'actions mondiales Vision RBC ont stimulé le rendement.

L'économie semble en train de ralentir, alors que les entreprises et les consommateurs ressentent le poids de la hausse des taux d'intérêt et de deux années d'inflation exceptionnellement élevée. Les échanges commerciaux mondiaux fléchissent ; les entreprises réduisent leurs investissements et, après deux années de frénésie, les embauches décélèrent, mais graduellement. Les conditions demeurent favorables à un atterrissage en douceur de l'économie et la probabilité de ce scénario grandit à mesure que l'inflation ralentit et que le coût des emprunts diminue. Cela dit, le gestionnaire de portefeuille continue de prévoir une légère contraction aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et dans la zone euro au premier semestre de 2024.

Dans ce contexte, le gestionnaire de portefeuille croit que les banques centrales réduiront probablement les taux d'intérêt de référence dans le courant de la prochaine année, ce qui créera un climat plus propice à l'amélioration des rendements des obligations. Même si le gestionnaire de portefeuille continue de s'attendre à ce que les actions surpassent les obligations à long terme, la prime associée à leur détention par rapport aux titres à revenu fixe ne rémunère peut-être pas adéquatement les investisseurs pour le risque d'un recul de l'économie. Compte tenu des risques et des occasions pour des horizons de placement à court et à long terme, le gestionnaire de portefeuille a accru la part des titres à revenu fixe du

fonds au cours du dernier trimestre, de sorte que la pondération en obligations se situe maintenant au-dessus du point neutre pour la première fois depuis deux décennies. En 2023, deux émetteurs ont été jugés non admissibles par Sustainalytics et ont ensuite été retirés du Fonds d'obligations Vision RBC, un fonds sous-jacent du fonds, pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du Fonds d'obligations Vision RBC. Le Fonds d'obligations Vision RBC s'est départi de Vancouver Airport Fuel Facilities Corp., car cet émetteur affichait un piètre bilan ESG par rapport à ses pairs en fonction des critères de notation relative du fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, déterminé par la cote de risque ESG de Sustainalytics, a été jugé « élevé » et classé dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs, selon la définition de Sustainalytics. Cette situation est due aux lacunes de l'information divulguée par la société à propos des critères ESG, que Sustainalytics a jugée insuffisante par rapport à celle divulguée par les pairs de l'émetteur au moment de son retrait. En outre, le Fonds d'obligations Vision RBC s'est départi d'Alectra Inc., car cet émetteur affichait un piètre bilan ESG par rapport à ses pairs en fonction des critères de notation relative du fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, déterminé par la cote de risque ESG de Sustainalytics, a été jugé « élevé » et classé dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs, selon la définition de Sustainalytics. D'après d'autres recherches menées par Sustainalytics plus tard dans l'année, la cote de risque ESG de l'émetteur n'était plus jugée « élevée » et ne se situait plus dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs du secteur, selon la définition de Sustainalytics. Le Fonds d'obligations Vision RBC a réinvesti dans l'émetteur quand celui-ci est redevenu admissible en fonction des critères d'exclusion ESG du Fonds d'obligations Vision RBC.

En 2023, un émetteur a été jugé non admissible par Sustainalytics et a ensuite été retiré du Fonds d'actions canadiennes Vision RBC, un fonds sous-jacent du fonds, pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du Fonds d'actions canadiennes Vision RBC. En l'occurrence, le Fonds d'actions canadiennes Vision RBC s'est départi de SilverCrest Metals Inc., car cet émetteur affichait un piètre bilan ESG par rapport à ses pairs en fonction des critères de notation relative du fonds. Plus précisément, le niveau global de risque ESG non géré de l'émetteur, déterminé par la cote de risque ESG de Sustainalytics, a été jugé « élevé » et classé dans le quartile inférieur par rapport à ses pairs, selon la définition de Sustainalytics.

En 2023, un émetteur a été jugé non admissible par Sustainalytics et a ensuite été retiré des placements en obligations mondiales du fonds pour avoir omis de respecter les critères d'exclusion ESG du fonds. L'émetteur en question est UBS Group AG qui, d'après l'analyse de Sustainalytics, a fait l'objet d'une controverse liée aux critères ESG, et a donc été retiré du fonds. Plus précisément, Sustainalytics a déterminé que l'émetteur était impliqué dans un incident relatif à l'éthique des affaires correspondant à une controverse de catégorie 4 (grave), selon la définition de Sustainalytics.

Aucune autre décision de placement importante n'a été prise en fonction des critères d'exclusion ESG en 2023. Selon Sustainalytics et RBC GMA, tous les autres avoirs du fonds, y compris ses fonds sous-jacents, étaient admissibles au moment de l'examen.

® / MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2024

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.

® / MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.
© RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2024